



Mairie  
de  
Quilly

## Aides financières

En cas de difficultés à honorer une facture relative aux besoins de première nécessité et à la demande d'un travailleur social. Le conseil d'administration du CCAS étudie les dossiers et peut accorder des aides au paiement des factures d'électricité, d'eau, de chauffage, ...